



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle**

**Direction générale  
de la recherche et de l'innovation**

Service de la coordination des stratégies de  
l'enseignement supérieur et de la recherche

Affaire suivie par :  
Sylvie POMMIER  
Tél : 01 55 55 82 89  
Mél : sylvie.pommier@enseignementsup.gouv.fr  
1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

Paris, le 21 Mars 2025

Mesdames les rectrices de régions académiques, chancelières  
des universités et déléguées et Messieurs les recteurs de  
régions académiques, chanceliers des universités

Mesdames les déléguées et Messieurs les délégués régionaux  
académiques à la recherche et à l'innovation (DRARI)

Mesdames les présidentes d'Universités et Messieurs les  
présidents d'Universités

Mesdames les directrices et présidentes et Messieurs les  
directeurs et présidents d'établissement d'enseignement  
supérieur et de recherche

Mesdames les vice-présidentes et Messieurs les vice-  
présidents en charge du doctorat

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'école  
doctorale ou de collège doctoral

**Objet : Lancement de la première campagne de nomination d'ambassadeurs du doctorat**

Plusieurs mesures sont en préparation pour soutenir l'employabilité des docteurs et l'attractivité du doctorat auprès des étudiants français et étrangers, des élèves de grandes écoles et des publics qui pourraient s'engager dans la préparation du doctorat en formation tout au long de la vie.

L'une de ces mesures est de créer un titre honorifique d'ambassadeur du doctorat. Ces ambassadeurs seront nommés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils constitueront un réseau et auront pour mission de contribuer, à titre bénévole, à la promotion du doctorat au niveau national comme dans tous les territoires et au niveau national.

Je m'adresse à vous pour vous inviter à proposer des personnalités pour constituer ce réseau.

Ces personnalités devront :

- être titulaires d'un doctorat obtenu en France,
- avoir déjà démontré une appétence et une aptitude à promouvoir le doctorat,
- incarner collectivement, au sein du réseau d'ambassadeurs, l'espace des possibles en matières de trajectoires professionnelles des docteurs, en France, en Europe et au-delà, avec des profils et des parcours personnels et professionnels, inspirants et diversifiés,
- donner une image attractive du doctorat, valoriser les jeunes docteurs et leur permettre de se reconnaître et de se projeter,

et/ou

- apporter des témoignages de pratiques remarquables (stratégies de ressources humaines tournées vers le doctorat, mentorat, de méthodes de recrutement, de gestion de carrière des docteurs) d'entreprises ou d'autres types d'organisations, permettant à d'autres employeurs de s'en inspirer et de créer de l'émulation entre employeurs

Les personnalités retenues seront missionnées par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche pour remplir, à titre bénévole, le rôle d'ambassadeur du doctorat, pendant une durée de 3 ans, avec les missions suivantes :

- participer aux journées annuelles du réseau des ambassadeurs, au cours desquelles aura lieu la réception des nouveaux ambassadeurs par le ministre, ainsi qu'un partage de leurs actions, initiatives et d'autres informations pouvant intéresser le réseau (date à venir en octobre 2025),
- contribuer aux actions de communications sur le doctorat au niveau national, en acceptant de faire l'objet de portraits et de livrer des témoignages vidéos, qui seront diffusés sur une plateforme nationale du doctorat et sur les canaux de communication du MESR, de la DGESIP ou de la DGRI,
- promouvoir le doctorat, au quotidien, dans leurs réseaux professionnels, contribuer à faire connaître, dans leur secteur d'activité, les bonnes pratiques de recrutement et de gestion de carrières des docteurs dont ils ont connaissance, notamment via le réseau des ambassadeurs, pour créer de l'émulation entre employeurs,
- contribuer aux événements de promotion du doctorat dans leur région, en particulier lors de la future journée européenne du doctorat (date à venir en mai 2026),
- plus généralement, contribuer, sur leur territoire, à l'entretien des liens entre les secteurs d'emploi et les formations doctorales et à l'amélioration, en France, de l'attractivité du doctorat et de sa reconnaissance par tous les secteurs de la société.

Afin d'assurer la présence d'ambassadeurs sur l'ensemble du territoire national et une diversité suffisante des profils au sein du réseau d'ambassadeurs, chaque déléguée régionale ou délégué régional académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) sera chargé de faire une pré-sélection **de 2 à 5 dossiers de personnalités**, dont au plus une avec une carrière académique, au moins 2 avec des carrières hors secteur académique, au moins une en début de carrière et au moins une qui a atteint de hautes fonctions (chef d'entreprise par exemple), en veillant à une certaine variété des profils (secteurs disciplinaires de thèse, secteurs d'activités, hommes, femmes, français, étrangers, cursus etc.).

Cette pré-sélection pourra être faite par les DRARI parmi un ensemble de personnalités identifiées, par

les universités et établissements accrédités pour délivrer le doctorat, par les DRARI eux-mêmes ou par d'autres canaux.

Chaque dossier comprendra :

- un CV de la personnalité proposée pour devenir ambassadeur ou ambassadrice du doctorat,
- une courte lettre de soutien de la / du DRARI précisant, notamment, ce que cette personnalité pourra apporter au réseau d'ambassadeurs en lien avec les missions des ambassadeurs et avec les attendus sur leurs profils cités plus haut,
- une courte lettre de soutien de l'université ou de l'établissement accrédité à délivrer le doctorat, précisant les motifs de son soutien, ses liens avec cette personnalité et s'engageant, si la personnalité est retenue pour ce rôle d'ambassadeur, à réaliser un portrait et une courte vidéo de témoignage (3 minutes) en suivant un cahier des charges qui sera transmis ultérieurement par les services de la DGSIP-DGRI et qui assurera notamment que l'université ou l'établissement ainsi que la région soient lisiblement identifiés.

Les dossiers pré-sélectionnés par les DRARI devront être transmis **avant le 25 Mai 2025** aux services de la DGSIP-DGRI, par mël sur l'adresse suivante : [ambassadeurs-doctorat@enseignementsup.gouv.fr](mailto:ambassadeurs-doctorat@enseignementsup.gouv.fr)

Le choix final des personnalités retenues pour 2025 sera fait, courant Juin, par le ministre, sur la base d'une proposition du comité d'orientation stratégique pour le doctorat, qui se réunira le 4 juin 2025.

Les portraits et vidéos de témoignages des ambassadeurs devront ensuite être réalisées par les universités et établissements associées aux candidatures, **avant le 15 septembre 2025**.

Je suis à votre disposition pour tout complément d'information et je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma sincère considération.

Sylvie Pommier  
Coordinatrice du doctorat  
*service de la coordination des stratégies  
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

## Contacts mël des DRARI

Auvergne-Rhône-Alpes	<a href="mailto:drari.auvergne-rhone-alpes@recherche.gouv.fr">drari.auvergne-rhone-alpes@recherche.gouv.fr</a>
Bourgogne-Franche-Comté	<a href="mailto:drari.bourgogne-franche-comte@recherche.gouv.fr">drari.bourgogne-franche-comte@recherche.gouv.fr</a>
Bretagne	<a href="mailto:drari.bretagne@recherche.gouv.fr">drari.bretagne@recherche.gouv.fr</a>
Centre-Val de Loire	<a href="mailto:drari.centre-val-de-loire@recherche.gouv.fr">drari.centre-val-de-loire@recherche.gouv.fr</a>
Corse	<a href="mailto:drari.corse@recherche.gouv.fr">drari.corse@recherche.gouv.fr</a>
Grand Est	<a href="mailto:drari.grand-est@recherche.gouv.fr">drari.grand-est@recherche.gouv.fr</a>
Hauts-de-France	<a href="mailto:drari.hauts-de-france@recherche.gouv.fr">drari.hauts-de-france@recherche.gouv.fr</a>

Ile-de-France	<a href="mailto:drari.ile-de-france@recherche.gouv.fr">drari.ile-de-france@recherche.gouv.fr</a>
Normandie	<a href="mailto:drari.normandie@recherche.gouv.fr">drari.normandie@recherche.gouv.fr</a>
Nouvelle-Aquitaine	<a href="mailto:drari.nouvelle-aquitaine@recherche.gouv.fr">drari.nouvelle-aquitaine@recherche.gouv.fr</a>
Occitanie	<a href="mailto:drari.occitanie@recherche.gouv.fr">drari.occitanie@recherche.gouv.fr</a>
Pays de la Loire	<a href="mailto:drari.pays-de-la-loire@recherche.gouv.fr">drari.pays-de-la-loire@recherche.gouv.fr</a>
Provence Alpes Côte d'Azur	<a href="mailto:drari.provence-alpes-cote-d-azur@recherche.gouv.fr">drari.provence-alpes-cote-d-azur@recherche.gouv.fr</a>
Guadeloupe	<a href="mailto:drari.guadeloupe@recherche.gouv.fr">drari.guadeloupe@recherche.gouv.fr</a>
Guyane	<a href="mailto:drri.guyane@recherche.gouv.fr">drri.guyane@recherche.gouv.fr</a>
Martinique	<a href="mailto:drari.martinique@recherche.gouv.fr">drari.martinique@recherche.gouv.fr</a>
Mayotte	<a href="mailto:fahoullia.mohamadi@ac-mayotte.fr">fahoullia.mohamadi@ac-mayotte.fr</a>
Réunion	<a href="mailto:drari.la-reunion@recherche.gouv.fr">drari.la-reunion@recherche.gouv.fr</a>
Nouvelle-Calédonie	<a href="mailto:drri.nouvelle-caledonie@recherche.gouv.fr">drri.nouvelle-caledonie@recherche.gouv.fr</a>
Polynésie Française	<a href="mailto:drri.polynesie-fr@recherche.gouv.fr">drri.polynesie-fr@recherche.gouv.fr</a>